

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 9 Présents : 8 Votants : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	L'an deux mille dix huit le neuf avril à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le 1 ^{er} Adjoint, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : Le 03 Avril 2018 <u>Secrétaire de séance</u> : Maryline DURET
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Maryline DURET, Jean-Baptiste LACROIX, Nadine CUSIN, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Arnaud POLLET, Odette LAUDE <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : / <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Christophe POINSSOT	

Délibération n° D18-08

Objet :

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 AU BUDGET PRINCIPAL 2018

Vu les résultats 2017 de la Commune de CERNEX faisant apparaître un excédent de **825 720.10 €** qui se décline de la manière suivante :

- excédent de fonctionnement de **966 008.53 €**
- déficit d'investissement de **140 288.43 €**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE d'affecter en report de fonctionnement

N° 002 « excédent de fonctionnement antérieur reporté » **825 720.10 €**

DECIDE d'affecter en excédent de fonctionnement capitalisé

N° 001 « excédent d'investissement antérieur reporté » **140 288.43 €**

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le 1^{er} Adjoint,
Vincent TISSOT



**Pour le Maire empêché,
l'Adjoint**

Certifiée exécutoire le 13/04/2018
Transmise en Sous-Préfecture le 13/04/2018
Affichée le 13/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres : En exercice : 9 Présents : 8 Votants : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	L'an deux mille dix huit le neuf avril à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le 1 ^{er} Adjoint, Vincent TISSOT. Date de convocation : Le 03 Avril 2018 Secrétaire de séance : Maryline DURET
Présents : Vincent TISSOT, Maryline DURET, Jean-Baptiste LACROIX, Nadine CUSIN, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Arnaud POLLET, Odette LAUDE Absent(e)(s) avec procuration : / Absent(e)(s) sans procuration : Christophe POINSSOT	

Délibération n° D18-09

Objet :

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2018
BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le 1^{er} Adjoint présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif 2018 du budget principal et dans ce cadre,

Vu le tableau du budget principal primitif 2018 dont les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 717 460.10 €	1 274 210.53 €
Recettes (dont excédents antérieurs reportés)	1 717 460.10 €	1 274 210.53 €

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

ADOpte le budget primitif 2018 du Budget Principal qui lui est soumis

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le 1^{er} Adjoint,
Vincent TISSOT



**Pour le Maire empêché,
l'Adjoint**

*Certifiée exécutoire le 13/04/2018
Transmise en Sous-Préfecture le 13/04/2018
Affichée le 13/04/2018*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 9 Présents : 8 Votants : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	L'an deux mille dix huit le neuf avril à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le 1 ^{er} Adjoint, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : Le 03 Avril 2018 <u>Secrétaire de séance</u> : Maryline DURET
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Maryline DURET, Jean-Baptiste LACROIX, Nadine CUSIN, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Arnaud POLLET, Odette LAUDE <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : / <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Christophe POINSSOT	

Délibération n° D18-10

Objet :

AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE « Assainissement non collectif » 2017 AU BUDGET ANNEXE « Assainissement non collectif » 2018.

Vu les résultats 2017 du budget annexe d'assainissement non collectif de la Commune de CERNEX faisant apparaître un excédent de **49 260.36 €** qui se décline de la manière suivante :

- excédent de fonctionnement de **47 550.06 €**
- excédent d'investissement de **1 710,30 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter cet excédent de fonctionnement en recette de fonctionnement au compte suivant :

N° 002 « excédent de fonctionnement antérieur reporté » **47 550.06 €**

DECIDE d'affecter cet excédent d'investissement en recette d'investissement au compte suivant :

N° 001 « excédent d'investissement antérieur reporté » **1 710,30 €**

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le 1^{er} Adjoint,
Vincent TISSOT

Certifiée exécutoire le 13/04/2018
Transmise en Sous-Préfecture le 13/04/2018
Affichée le 13/04/2018



Pour le Maire empêché,
l'Adjoint

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 9 Présents : 8 Votants : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	L'an deux mille dix huit le neuf avril à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le 1 ^{er} Adjoint, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : Le 03 Avril 2018 <u>Secrétaire de séance</u> : Maryline DURET
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Maryline DURET, Jean-Baptiste LACROIX, Nadine CUSIN, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Arnaud POLLET, Odette LAUDE <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : / <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Christophe POINSSOT	

Délibération n° D18-11

Objet :

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2018
BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Monsieur le 1^{er} Adjoint présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif 2018 du budget assainissement non collectif.

Vu le tableau du budget principal primitif 2018 dont les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	54 550.06 €	20 760.36 €
Recettes (dont excédents antérieurs reportés)	54 550.06 €	20 760.36 €

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

ADOpte le budget primitif 2018 du Budget Assainissement non collectif qui lui est soumis

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le 1^{er} Adjoint,
Vincent TISSOT

**Pour le Maire empêché,
l'Adjoint**

*Certifiée exécutoire le 13/04/2018
Transmise en Sous-Préfecture le 13/04/2018
Affichée le 13/04/2018*



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 9 Présents : 8 Votants : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	L'an deux mille dix huit le neuf avril à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le 1 ^{er} Adjoint, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : Le 03 Avril 2018 <u>Secrétaire de séance</u> : Maryline DURET
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Maryline DURET, Jean-Baptiste LACROIX, Nadine CUSIN, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Arnaud POLLET, Odette LAUDE <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : / <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Christophe POINSSOT	

Délibération n° D18-12

Objet :

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES

En référence à l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts, il revient au Conseil Municipal de voter, chaque année, le taux des taxes directes locales. Monsieur le 1^{er} Adjoint propose de maintenir les taux antérieurs inchangés et présente aux membres du Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition de 2018, applicable aux trois taxes directes locales, comme suit :

- Taxe d'Habitation : 6,77 %
- Taxe Foncière (Bâti) : 4,72 %
- Taxe Foncière (Non Bâti) : 24,14 %

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré

- **ADOpte** les taux tels que proposés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le 1^{er} Adjoint,
Vincent TISSOT

**Pour le Maire empêché,
l'Adjoint**

Certifiée exécutoire le 13/04/2018
Transmise en Sous-Préfecture le 13/04/2018
Affichée le 13/04/2018

